
Quel avenir pour le français dans la nouvelle politique linguistique du Rwanda ?

Pascal Munyankesha
University of Western Ontario

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

Comparé aux autres pays d'Afrique subsaharienne, le Rwanda présente une situation linguistique exceptionnelle. La population est majoritairement unilingue rwandophone parlant la même langue bantoue : le kinyarwanda. Par conséquent, le problème de l'intercompréhension entre les citoyens ne se pose pas. Derrière cette homogénéité linguistique de surface se révèle une diversité linguistique de profondeur où le kinyarwanda standard et ses dialectes côtoient quelques langues africaines dont le kiswahili, le kirundi, le lingala et le luganda, ainsi que deux langues européennes, le français et l'anglais. On doit noter que les dialectes du pays, variantes locales du kinyarwanda standard localisées dans des zones frontalières avec les pays voisins, n'interfèrent pas dans l'intercompréhension entre les Rwandais car, en dehors de sa région natale, tout le monde utilise la forme standard acquise essentiellement par le biais de l'école. En effet, les diverses variantes du kinyarwanda (parlers régionaux) se limitent aux échanges locaux, le kinyarwanda standard servant comme variante véhiculaire.

Dans la législation linguistique, la langue nationale est le kinyarwanda et les langues officielles sont le kinyarwanda, le français et l'anglais (Arrêté présidentiel du 18 janvier 1996). Les trois langues officielles cohabiteront en toute complémentarité fonctionnelle jusqu'en automne 2008 où l'anglais sera proclamé comme la seule langue officielle d'enseignement à tous les niveaux.

APERÇU DE LA SITUATION LINGUISTIQUE DU RWANDA

Actuellement, la situation linguistique du Rwanda se schématise comme suit :

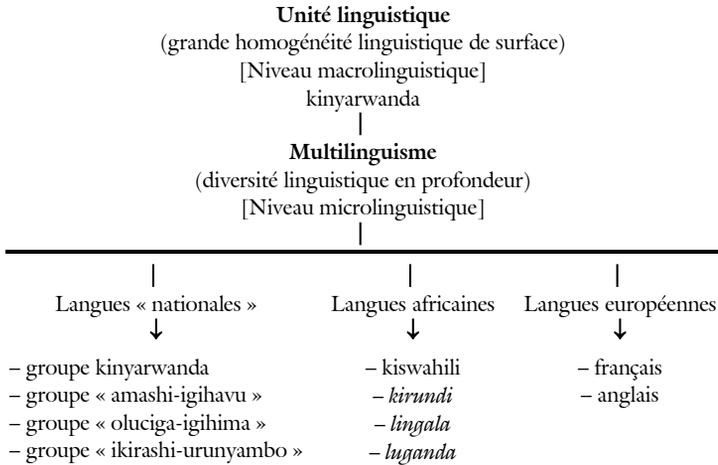


Figure 1 : Situation linguistique du Rwanda.

Sous la rubrique « langues nationales » sont regroupées les principales langues maternelles acquises en bas âge avant l'appropriation, le plus souvent à l'âge scolaire, de la vraie langue nationale, le kinyarwanda. Le groupe kinyarwanda comprend entre autres le kinyarwanda central, le kigoyi et le kirera. Le kinyarwanda central, qui était au départ la langue de la cour royale, a triomphé des autres variétés régionales et a été normalisé, puis standardisé par les différents régimes politiques qui se sont succédé au pouvoir. Le kigoyi et le kirera sont des dialectes du kinyarwanda qui sont parlés dans le nord-ouest du pays.

L'existence d'une seule langue nationale parlée et comprise par toute la population voile, même aux yeux des Rwandais, le caractère multilingue du pays. En effet, comme le montre le schéma ci-dessus, il existe, à côté du kinyarwanda, d'autres langues africaines de la famille bantoue parlées surtout dans les zones frontalières ; le groupe « amashi-igihavu » se retrouve dans la zone frontalière avec la République Démocratique du Congo à l'ouest, le groupe « oluciga-igihima » se parle

dans la zone frontalière avec l'Uganda au nord, tandis que le groupe « ikirashi-urunyambo » se rencontre dans la zone frontalière avec la Tanzanie à l'est. Ce sont toutes des langues régionales à usage très limité (échanges familiaux, marchés locaux, conversations informelles entre amis et voisins), puisque les échanges plus étendus se font en kinyarwanda.

En italiques figurent les langues des pays frontaliers qui sont entendues ici et là sur le territoire national. Les « langues européennes » sont les deux langues coloniales, le français et l'anglais, qui sont aussi les langues officielles du Rwanda. Le kiswahili est la langue africaine la plus importante au Rwanda car les autres sont des langues très minoritaires importées des pays limitrophes du Rwanda et accusant un taux de locuteurs beaucoup plus faible que celui du kiswahili au sein de la population rwandaise. Comme ces autres langues africaines, le kiswahili n'est pas de taille à se mesurer ni avec la langue nationale et ses divers dialectes, ni avec les deux langues européennes qui sont dotées du statut privilégié de langues officielles. Toutefois, la situation de complémentarité fonctionnelle du français et de l'anglais au Rwanda deviendra de plus en plus conflictuelle, surtout au niveau de l'enseignement.

VRAIES ET FAUSSES RAISONS DU REJET DU FRANÇAIS COMME LANGUE D'ENSEIGNEMENT AU RWANDA

« La langue nationale est le kinyarwanda. Les langues officielles sont le kinyarwanda, le français et l'anglais. » C'est en ces termes qu'est libellé l'article 5 de la Constitution du Rwanda adoptée par référendum le 4 juin 2003. À la lumière de cet article de la loi fondamentale rwandaise, le français est donc la deuxième langue officielle du Rwanda après le kinyarwanda.

Mais tel n'est plus le cas depuis le 10 octobre 2008 : « L'enseignement primaire, secondaire et universitaire sera exclusivement dispensé en anglais au Rwanda à partir de 2010 ». C'est en ces termes que, lors d'une conférence de presse tenue à Kigali le 17 octobre 2008 et par la voix de Daphrose Gahakwa, Ministre de l'Éducation, le gouvernement rwandais annonce la nouvelle politique scolaire qui impose l'anglais parlé par une élite dirigeante minoritaire à une majorité intellectuelle francophone (environ 98% de toute la population lettrée). Même si le choix de l'anglais comme seule langue

officielle de l'enseignement a étonné beaucoup d'intellectuels rwandais, il trouve son explication dans les milieux politiques : « Nous donnons la priorité à la langue qui rendra nos enfants plus compétents et qui servira notre vision de développement du pays », déclare le président Kagame lors d'une visite dans une école primaire de Kimihurura (Mairie de la Ville de Kigali), le 14 octobre 2008. Cette réforme est un véritable bouleversement du système éducatif rwandais quand on sait que près de 98% des enseignants du pays sont francophones, contre seulement 2% d'enseignants qui maîtrisent l'anglais.

Certains considéreront ce virage brutal vers l'anglais comme la conséquence logique de la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Rwanda, décrétée unilatéralement par le Rwanda le 24 novembre 2006 (Tuquoi, 2008). En effet, en novembre 2006, le juge français Jean-Louis Bruguière avait émis des mandats d'arrêt internationaux, ayant valeur d'inculpation, contre neuf proches du président rwandais Paul Kagame, soupçonnés d'être impliqués dans l'attentat qui avait tué l'ancien président du pays, Juvénal Habyarimana. Les relations diplomatiques entre la France et le Rwanda se sont par la suite restaurées en fin novembre 2009 où le Rwanda est devenu membre du Commonwealth. Cette adhésion reste toutefois exceptionnelle : en effet, le Rwanda est présentement, avec le Mozambique, l'un des deux pays membres du Commonwealth sans lien colonial avec l'Angleterre.

D'autres verront dans cette nouvelle politique une « stratégie pour le nouveau régime d'exclure délibérément l'élite francophone de la gestion de la chose publique » (Baziramwabo, 2008).

Voici d'autres réactions telles qu'elles apparaissent dans les divers articles de journaux, blogs et forums sur internet :

– En adoptant l'anglais comme langue d'enseignement, les autorités veulent « repositionner le Rwanda comme membre de la Communauté est-africaine » (Eastern African Community) à côté de l'Uganda, la Tanzanie et le Kenya (Cros, 2008).

– En renonçant au français, le Rwanda veut « échapper à la sphère d'influence de la France pour rejoindre celle de la Grande-Bretagne via le Commonwealth » (Cros, 2008).

– Rejeter la langue française revient à « rejeter la Francophonie associée au régime dit hutu responsable du génocide de 1994 » (Gbadamassi, 2008).

Et pourtant, depuis 1996, les trois langues officielles du Rwanda (le kinyarwanda, le français et l'anglais) avaient cohabité pacifiquement dans l'enseignement et dans l'administration, conformément au vœu de l'Organisation Internationale de la Francophonie de renforcer la place du français dans les systèmes éducatifs des pays membres tout en développant un enseignement public et privé de qualité, dans le respect des autres langues, nationales ou transnationales, comme, pour ici, le kiswahili. C'est dans ce cadre que l'anglais et le kiswahili étaient devenus des matières obligatoires dans plusieurs filières d'enseignement secondaire au Rwanda.

Le remplacement brusque du français par l'anglais dans l'enseignement a des effets souvent pervers sur les plans de l'emploi et de l'enseignement. En excluant le français comme langue d'enseignement, le gouvernement rwandais montre la porte à des milliers d'enseignants des écoles secondaires publiques et privées incapables de s'adapter au nouvel environnement linguistique et d'enseigner en anglais. Il en est de même pour la plupart des fonctionnaires habitués à travailler uniquement en français et en kinyarwanda. L'élimination du français dans l'enseignement risque encore de retarder les enfants issus des familles modestes ou pauvres dans leur éducation, puisque l'enseignant francophone ne peut transmettre efficacement des connaissances dans la langue anglaise qu'il ne maîtrise pas. Seuls les enfants issus des familles aisées et ceux des dignitaires ne sont pas concernés par ces mesures car des écoles privées avec des programmes particuliers ont été créées à cet effet. Certains parents envoient même leurs enfants en Occident (Europe et Amérique du Nord en particulier) pour les soustraire au nouveau système.

LE FRANÇAIS EN LUTTE POUR SA SURVIE AU RWANDA

Le français doit essentiellement son expansion en Afrique centrale au phénomène de *superposition* qui, selon Bal (1974), consiste dans le fait qu'une langue étrangère soit amenée à assurer, dans une société donnée, l'exercice de certaines fonctions considérées comme supérieures, telles que les fonctions politique, juridique, administrative, scientifique, technique, etc. Langue officielle depuis l'époque du mandat et de la tutelle belges (1916-1959) jusqu'à l'heure actuelle, le français a de tout temps été utilisé dans toutes les institutions de la république rwandaise.

Depuis l'époque coloniale jusqu'aujourd'hui, le français a été de même considéré par les Rwandais comme une langue de prestige et comme principal facteur de promotion sociale. En effet, comme le souligne Shyirambere :

les éléments instruits deviennent des employés, des auxiliaires de l'administration belge. Grâce à leur connaissance du français, ils servent d'interprètes aux administrateurs de territoires auprès de la grande masse des chefs illettrés, sachant seulement signer, c'est-à-dire dessiner un paragraphe. Ces derniers considèrent parfois avec suspicion cette nouvelle génération qui est « dans les secrets » de l'administration comme intermédiaire obligé. Ces jeunes sortis d'écoles (élémentaires) leur semblaient des « coadministrateurs ». D'où la nouvelle motivation pour l'école : étudier pour commander. (1978 : 30-31)

Les propos de Shyirambere nous montrent ainsi comment le français en était arrivé à devenir un instrument de domination de la minorité lettrée sur la majorité analphabète.

Avant que l'anglais ne soit proclamé troisième langue officielle du Rwanda, on pouvait observer un complexe d'infériorité chez les illettrés rwandais, complexe qui trouvait son écho au sein même de la classe des lettrés où le degré de maîtrise de la langue française déterminait, peu ou prou, les rapports de force ou d'influence dans la société. Une situation analogue a été constatée dans le reste de l'Afrique francophone où, comme le souligne Makouta-Mbougou, les relations existant entre l'élite francophone et la population illettrée ou semi-lettrée ont longtemps été celles de domination :

Dans la société africaine francophone, savoir parler, lire et écrire le français, c'est s'assurer une promotion dont l'importance varie avec la manière de le parler, de le lire et de l'écrire. Ce sont ceux qui parlent le mieux, qui lisent le mieux, qui écrivent le mieux la langue française, ceux qui sont parés de plus hauts titres universitaires qui occupent les meilleures places ; celles-ci, selon eux, leur reviennent de droit ; ils sont prioritaires. Et en vertu de ces complexes, les moins diplômés, ceux qui parlent, lisent et écrivent moins bien le français, bien souvent, s'effacent d'eux-mêmes, au profit des autres. Car, disent-ils, leur devoir est de laisser la place aux plus « gradés ». (1973 : 79)

Cette situation, même si elle a évolué depuis, n'est pas particulière à l'Afrique francophone. Elle se retrouve aussi en Afrique anglophone où la langue du colonisateur (ou plutôt de l'ex-colonisateur), monopole d'une petite élite scolarisée, supplante en importance celle du colonisé et génère tantôt un complexe de supériorité chez la minorité dominante

qui la maîtrise, tantôt un complexe d'infériorité chez la majorité dominée qui l'ignore.

Malgré son statut naguère privilégié, le français (tout comme l'anglais ou le kiswahili) trouve un terrain de pratique très limité au Rwanda. En effet, il ne concerne qu'une minorité de la population rwandaise (entre 15% et 20% selon Leclerc (2010)). En outre, comme le souligne Gasana, « les Banyarwanda [sic] ne s'en servent qu'occasionnellement, lorsqu'ils ont affaire à un étranger en général, un francophone en particulier. Entre eux, ils ne recourent qu'au kinyarwanda, leur langue maternelle, leur langue du cœur » (1977 : 11).

D'où la minimisation, par les détracteurs de la langue française, de l'impact provoqué par la décision de remplacer le français par l'anglais dans l'enseignement, sous prétexte que ces deux langues sont de toute façon mal connues de la population, l'une autant que l'autre.

SURVIVRE MALGRÉ TOUT : MAIS AVEC QUELS MOYENS ?

Certains francophones et francophiles rwandais ne veulent en aucun cas abandonner la langue française au profit de l'anglais. Pour ces 20 % d'une population estimée à 10 millions de personnes en 2009, il faut trouver des stratégies bien adaptées pour sauvegarder cette langue. Les trois stratégies les plus privilégiées sont les suivantes :

- a) envoi des enfants dans des écoles francophones privées du pays (surtout en milieu urbain). Cette solution semble la moins onéreuse car ces écoles se trouvent toutes dans les grandes villes du pays où se concentrent ces francophones, les seuls inconvénients étant les frais de scolarité élevés par rapport à ceux des écoles publiques, ainsi que l'accès à ces institutions par la population des zones rurales éloignées des centres urbains.
- b) recours aux écoles francophones des pays limitrophes (Burundi, République Démocratique du Congo). Cela suppose des moyens financiers supplémentaires liés au coût du loyer, en plus d'autres frais scolaires. Seuls les enfants issus de la classe moyenne peuvent facilement avoir accès à ces institutions étrangères.
- c) demande d'admission des enfants dans des universités francophones en Europe et en Amérique du Nord (au Québec et au Nouveau-Brunswick notamment). Cette option n'est envisageable que pour une

catégorie très limitée d'étudiants dont les parents disposent de moyens financiers suffisants pour supporter le coût élevé de telles études.

Toutes ces stratégies et les obstacles qui endiguent leur mise en application montrent ainsi à quel point les parents francophones du Rwanda ont de la peine à perpétuer la langue française et à la sauvegarder par le biais de l'école.

CONCLUSION

Au Rwanda, la langue de prestige social qu'a longtemps été le français connaît depuis 1996 un recul avec la montée en puissance de l'anglais et du kiswahili qui limitent progressivement son champ d'extension surtout dans les secteurs administratif et éducatif, ainsi que son remplacement par l'anglais comme langue d'enseignement.

Du fait que le français n'est langue d'enseignement que dans des écoles francophones privées au Rwanda et que celles-ci ne suffisent pas pour assurer sa survie et son épanouissement, les francophones rwandais se tournent vers les écoles francophones étrangères. L'avenir du français au Rwanda est encore plus incertain qu'il ne sert plus de gagne-pain à une majorité de l'élite intellectuelle francophone qui se retrouve obligée de se tourner vers l'anglais pour survivre au quotidien. Il reste à savoir comment ces francophones vont parvenir à s'adapter à ce nouvel environnement linguistique qui s'impose brutalement à eux. Une recherche ultérieure sur terrain pourrait mieux apporter des éléments de solution mieux éclairés sur la question.

Ouvrages cités

- BAL, W.. « Particularités actuelles du français d'Afrique centrale ». BAL, W. (éd.). *Groupe de recherche sur les africanismes*. Lubumbashi : CELTA, 1974. 15-27.
- BAZIRAMWABO, A.. « Congrès rwandais du Canada ». *La Revue Secteur Hull-Aylmer*. Interview du 25 septembre 2008. www.afrik-news.com/article14716.html. Consulté le 15 décembre 2010.
- C.I.A.. « Rwanda People 2010 ». *World factbook and other sources*. www.theodora.com/wfbcurrent/rwanda/rwanda_people.html. Consulté le 15 décembre 2010.
- CROS, M.-F.. « Francophonie : le Rwanda préfère le Commonwealth ». *La Libre*, 17 octobre 2008. rwandaisses.com/index.php/component/content/article/422-francophonie-le-rwanda-prre-le-commonwealth. Consulté le 15 décembre 2010.
- GASANA, A.. *Le français oral au Rwanda et le français standard : essai d'étude Contrastive. Mémoire de maîtrise*. Paris : Université de la Sorbonne, 1977.
- GBADAMASSI, F.. « Brèves ». *Afrik.com*, 17 octobre 2008. www.afrik.com/breves-2008-10.html. Consulté le 15 décembre 2010.
- LECLERC, J.. « La politique linguistique du Rwanda ». 2010. www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm. Consulté le 15 décembre 2010.
- MAKOUTA-MBOUKOU, J. P.. *Le français en Afrique noire*. Paris : Bordas, 1973.
- MUNYANKESHA, P.. « Le nouveau visage linguistique du Rwanda : statut et fonctions des langues au “Pays des Mille Collines” ». NESS, L. (éd.). *Métamorphoses : réflexions critiques sur la littérature, la langue et le cinéma, Actes du Colloque*. Toronto : Éditions Paratexte, 2002. 123-131.
- SHYIRAMBERE, S.. *Sociolinguistique du bilinguisme kinyarwanda et français au Rwanda*. Paris : SELAF, 1978.
- TUQUOI, J.-P.. « Le Rwanda élimine le français de son enseignement ». *Le Monde*. 18 octobre 2008. www.abidjantalk.com/forum/viewtopic.php?t=12863. Consulté le 15 décembre 2010.